



Reduction de loyer pour chauffeau en panne

Par **beber77**, le **23/10/2013** à **03:48**

Mon chauffeau est tombe en panne, le proprietaire a mis plus d'une semaine pour le remplacer (une semaine sans eau chaude, c'est long).

Est'il legal de demander une reduction du loyer en pretextant que le logement n'est pas conforme a l'appartement loue.

Par **HOODIA**, le **23/10/2013** à **06:25**

Bonjour ,

Franchement votre demande dépasse le raisonnable...

Accord du propriétaire ,et trois jours après le nouveau cumulus était en place parce que je suis bon client .

autrement le délai d'une semaine me parait classique ,et quant à demander une réduction de loyer !.....